

du peuple du *Canada* est pour moi le plus beau triomphe et le plus grand plaisir auxquels je puisse aspirer.

Il ne me conviendrait pas d'examiner jusqu'à quel point ce résultat doit être attribué à votre propre générosité plutôt qu'aux efforts que j'ai pu faire pour le mériter. Il est un principe profondément enraciné dans le cœur des Anglais de toutes conditions : c'est celui de se contenter d'accomplir les devoirs qui leur sont confiés, sans regarder de trop près jusqu'à quel point leur conduite peut influer sur l'estime personnelle en laquelle ils peuvent être tenus par d'autres, et la récompense, lorsqu'elle arrive, est souvent pour eux une surprise aussi grande qu'agréable. Tout ce que je puis dire, c'est que du moment de mon arrivée au milieu de vous, je n'ai eu qu'une seule pensée, qu'une seule ambition : celle de servir fidèlement et loyalement ma Souveraine, l'Empire et le *Canada*.

Si je ne puis indiquer aucun avantage positif comme résultat de mon administration, je puis néanmoins me vanter d'une chose : c'est qu'aucun acte, aucune parole de ma part n'a jamais eu l'effet de refroidir votre dévouement personnel envers la Couronne, d'affaiblir votre attachement à l'empire, ni de jeter le moindre discrédit sur le système de gouvernement constitutionnel qui vous régit.

Je vous ai trouvés un peuple loyal, et je vous quitte les sujets les plus fidèles et les plus dévoués de toutes les possessions de Sa Majesté. Je vous ai trouvés fiers de vos ancêtres et désireux de maintenir les liens qui vous attachent à la mère-patrie ; et je vous quitte plus convaincus que jamais de la sollicitude de la *Grande-Bretagne* à votre égard, qu'elle vous rend toute l'affection que vous lui portez, et qu'elle peut sûrement compter sur vous dans toute éventualité. J'ai trouvé chez vous des hommes de nationalités diverses, des descendants d'Anglais, de Français, d'Irlandais, d'Écossais et d'Allemands, travaillant d'un commun accord à résoudre le problème du gouvernement constitutionnel avec un succès admirable ; et je vous quitte avec la conviction encore plus profondément enracinée dans votre esprit que la sage application des principes du gouvernement parlementaire suffit pour résoudre toutes les difficultés politiques, et pour surmonter les crises ministérielles les plus graves, à la satisfaction du peuple en général et de ses chefs et représentants de toutes nuances d'opinions.

Lorsque je remettrai entre les mains de ma Souveraine la Vice-Royauté temporaire qu'Elle m'a confiée, je pourrai lui donner l'assurance qu'Elle n'a pas perdu un seul fleuron de sa couronne d'émeraude et qu'aucun des diamants de son diadème transatlantique n'a perdu de son éclat.

Grâce aux occasions qui m'en ont été offertes par la libéralité du Parlement, j'ai pu traverser les fertiles régions de votre *Nord-Ouest*, apprécier vos ressources inépuisables, et admirer l'immense étendue de vos territoires depuis l'*Atlantique* jusqu'au *Pacifique*. Les discours dont vous me parlez en termes si flatteurs n'étaient que l'expression naturelle et spontanée de l'admiration que j'éprouvais à la vue des spectacles qui s'offraient à mes regards.

J'ai eu pour compagne dans l'accomplissement de tous mes devoirs celle dont vous parlez avec tant de bienveillance dans votre adresse. Se trouvant au milieu d'une société où la galanterie proverbiale des Français s'allie aux qualités chevaleresques des Anglais et des Celtes, pour créer dans chaque foyer canadien une atmosphère de vertu et de politesse, elle regarde naturellement les six années qu'elle a passées au milieu de vous comme étant l'une des plus heureuses époques de sa vie, et elle m'a chargé de vous offrir ses plus sincères remerciements pour les bons souhaits que vous exprimez à son égard.

En terminant, permettez-moi de vous assurer que je regarderai toujours comme l'un des plus grands privilèges de ma vie le plaisir de suivre le développement progressif de votre prospérité, de défendre vos intérêts dans le Parlement britannique, et de confirmer mes compatriotes de la mère-patrie dans la haute idée qu'ils se font de la part importante que le *Canada* est appelé à prendre dans le bien-être, la puissance et la renommée de l'Empire britannique.

M. Laurier, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse, conformément à une adresse à Son Excellence, datée 10 avril 1878 pour copie de tous